



Questions d'actualité

N° 17 / 1^{er} JUIN 2007

Deux nouveaux partenariats pour l'habitat adapté

Un accord avec l'action sociale de la SNCF, les caisses de prévoyance des retraités (CPR) et l'Immobilière des Chemins de fer (ICF) (+100 000 logements)

Face à la montée du vieillissement de la population, plusieurs acteurs de l'habitat et du champ de l'action sociale ont souhaité mettre en œuvre une politique préventive et curative en mesure d'apporter des solutions nouvelles en matière de prise en charge des personnes âgées dans leur habitat. Les démarches entamées par le Mouvement Pact Arim dès 2005, d'une part auprès de l'action sociale de la SNCF, et d'autre part auprès de groupes de bailleurs sociaux HLM, ont abouti au printemps 2007 par la signature de conventions de partenariat avec la Fédération nationale des Centres Pact Arim*. Les personnes handicapées sont aussi prises en compte dans ces nouvelles conventions.

Un accord de « groupe » a été passé le 4 avril 2007 avec l'action sociale de la SNCF, les caisses de prévoyance des retraités (CPR) et l'Immobilière des chemins de fer (ICF), holding qui regroupe 4 SA HLM et une société à loyer libre (+100 000 logements).

Totalement innovante, la convention de partenariat comprend un volet « bilan logement » qui permet d'effectuer un diagnostic de la situation de la personne dans son logement afin de l'adapter. Ce bilan s'applique de la même façon quel que soit le commanditaire. Il implique un traitement cohérent et homogène des demandes des personnes. Pour l'action sociale de la SNCF, cet accord remplace celui qui prévalait depuis 1976... Les CPR ont souhaité s'associer à cette approche « qualité » alors que jusqu'à présent aucun accord ne les liait au Mouvement.

Un accord avec l'association Delphis qui regroupe 15 SA HLM (+125 000 logements)

Le 10 mai dernier, la FNC Pact Arim a signé également un accord avec l'association Delphis qui regroupe 15 SA HLM comprenant un parc de plus de 125 000 logements. L'accord vise à apporter de meilleures conditions de vie aux personnes âgées locataires de ces bailleurs sociaux. Il s'agit d'organiser un cadre de collaboration nationale entre les deux organisations devant faciliter les coopérations locales entre les SA et les associations.

Delphis développe depuis deux ans un nouveau label « Habitat seniors services » qui privilégie une approche combinant adaptation de l'habitat et services de maintien à domicile (en partenariat avec le réseau UNA). C'est dans ce cadre d'action que les Pact Arim peuvent être choisis comme les opérateurs techniques de cette démarche.

* Contact : Eric Malevergne, voir dossier joint



Nouvelles brèves

● Le collectif Alerte vient d'écrire aux partis politiques à l'adresse des candidats qu'ils présentent aux élections législatives. Il rappelle que malgré sa richesse (5^e pays du monde), la France compte encore 7 millions de pauvres et une précarité qui se généralise. En cause : l'absence de décision prioritaire en faveur de l'éradication de la pauvreté. C'est à cette « volonté politique farouche d'en finir avec l'exclusion » que les associations appellent les candidats.

Parmi les points d'interpellation : l'application de la stratégie de Lisbonne et de son objectif 2010, le droit en matière d'emploi, de logement, d'accès à des soins de qualité ; l'accès aux droits fondamentaux pour les étrangers présents sur le territoire ; ... mais aussi une meilleure « gouvernance » : application effective des lois, continuité des politiques publiques, études d'impact des projets de réformes, participation des personnes, tableau de bord de suivi de l'évolution de la pauvreté...

● Les Nations unies ont choisi le 1^{er} lundi d'octobre de chaque année pour célébrer la journée mondiale de l'habitat et ainsi réfléchir sur l'état des établissements humains et du droit minimum à un logement décent pour tous. Célébrée à La Haye aux Pays-Bas, cette 1^{ère} journée sera particulièrement observée cette année. Les principales manifestations se tiendront à Monterrey au Mexique. Le thème annoncé est « une ville sûre et une ville juste » afin de réfléchir à l'insécurité croissante et la justice sociale, ainsi qu'aux catastrophes naturelles et celles causées par l'homme.

● Les 27 ministres des Etats membres de l'Union européenne compétents pour le développement urbain se sont pour la première fois mis d'accord sur des stratégies et des principes communs pour la politique du développement urbain, en signant les 24-25 mai la « charte de Leipzig sur la ville européenne durable ». Plus de 60% de la population européenne vit dans des régions urbaines de plus de 50 000 habitants. Alors que l'UE n'a pas de compétence directe en matière d'affaires urbaines, les politiques sectorielles dans les transports et l'environnement notamment pourraient avoir un impact significatif sur les villes.

● La 4^e foire nationale à l'installation en milieu rural intitulée « projets en campagne 2007 » s'est tenue les 1-2 juin à Limoges rassemblant un grand nombre de collectivités, notamment des pays, ainsi que des organismes et prestataires de services. Il s'agit de rapprocher les candidats porteurs de démarches d'installation avec les collectivités des territoires et les structures d'accueil ou de conseil (la précédente manifestation avait accueilli 3 500 visiteurs). Cette foire est organisée par la Région Limousin, pionnière en matière d'accueil, le Cnasea (partenaire de la politique publique) et le collectif Ville Campagne. Le Mouvement Pact Arim y était présent avec un stand animé par les associations d'Auvergne et Limousin.

- Supplément emploi (voir www.pact-arim.org/offres_emploi.html)
- Dossier nouveaux partenariats pour l'habitat adapté
- Bulletin pour document Pact Arim d'interpellation pour les élections

N° 17 / 1^{er} JUIN 2007

Le collectif Alerte s'adresse aux partis politiques et aux candidats aux législatives

Première journée mondiale de l'habitat le 1^{er} octobre

Une charte sur la ville européenne durable

Foire « projets en campagne 2007 »

Sont joints à la Lettre de ce jour
(aux adhérents uniquement)